



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**Lundi 4 juin 2018, à 19h30
aux Bayards, Chapelle de la Mi-Eté**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mars 2018
4. Classement de la motion « Participation au programme Easyvote »
5. Révision du Règlement général de l'école du 17 janvier 2011
6. Dérogation de scolarisation des élèves de 1 à 4 H dans d'autres villages que celui de leur domicile
 - a) Les Bayards
 - b) Boveresse
7. Règlement de distribution de chaleur du chauffage à distance de Couvet
8. Règlement relatif à l'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) du 25 janvier 2017 et la création d'un fonds communal pour l'énergie
9. Rapport relatif à l'évolution des structures scolaires et d'accueil
10. Rapport sur l'introduction de classes PRIMA
11. Crédit-cadre de 473'000 francs pour la rénovation des quatorze places de jeux équipant les jardins publics de Val-de-Travers
12. Communications du Conseil communal
13. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
14. Résolutions
15. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 2 mai 2018 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Procès-verbal de la séance du 12 mars 2018
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour

Chancellerie communale

Rue du Temple 8 - 2114 Fleurier - www.val-de-travers.ch

